

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Photographie</b>	
<b>Titre du module</b>	Projets photographiques II	
<b>Code</b>	2CVph22	DCV303244FE20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	12	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Le module, qui s'articule en trois unités d'enseignement, permet aux étudiant·e·s d'approfondir leur démarche de création personnelle sur des projets d'envergure centrés sur la photographie. Il les confronte également aux divers aspects d'édition, de finalisation et de valorisation de leurs projets.</p> <p><b>a) Essais photographiques:</b> lors de ce second volet, le cours, partant des acquis du semestre précédent, vise à renforcer les démarches personnelles des étudiant·e·s dans le domaine de la photographie du réel. De plus, il doit leur conférer une certaine aisance dans la maîtrise et le choix des critères inhérents à un projet photographique en élargissant leurs champs d'investigation et de réflexion. Enfin, ce cours vise à compléter et renforcer leurs assises techniques et pratiques.</p> <p><b>b) Ciné-photographie II:</b> le cours amène les étudiant·e·s à initier, développer et défendre un projet de séquence cinématographique au sens large.</p> <p><b>c) Accrochages photographiques:</b> le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant·e·s dans la réalisation de projets exigeants, tant du point de vue des contenus que de la réalisation finale.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>a) Essais photographiques (5 jours):</b> le second volet de ce cours uniquement pratique amène les étudiant·e·s à parachever les projets photographiques sur lesquels ils/elles ont travaillé lors du semestre précédent. Les étudiant·e·s doivent notamment finaliser la production et la réalisation des prises de vues, puis éditer et valoriser leur travail documentaire sous la forme de leur choix.</p> <p><b>b) Ciné-photographie II (5 jours):</b> le cours propose aux étudiant·e·s d'expérimenter différents types d'écritures cinématographiques, en les confrontant notamment aux codes et aux langages scénaristiques. Il les amène à appréhender la grammaire cinématographique et à développer leur propre langage.</p> <p><b>c) Accrochages photographiques (5 jours):</b> ce cours offre aux étudiant·e·s un espace pour développer et/ou finaliser un projet photographique d'envergure. L'orientation thématique est laissée au choix des étudiant·e·s qui développent ce projet de façon complémentaire avec les autres projets semestriels.</p> <p>Le cours porte une attention particulière sur l'adéquation entre la forme et le contenu du projet photographique au sens le plus large (livre, exposition, vidéo, nouveaux médias).</p>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les trois notes attribuées.</p>

<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
<b>Enseignant·e·s</b>	a) Matthieu Gafsou b) Marco Poloni c) Laurence Bonvin		
<b>Responsable du module</b>	Milo Keller		
<b>Descriptif validé le</b>	13 août 2020	<b>Par</b>	Milo Keller